MARQUE DE FABRIQUE

AU BON MARCHÉ

PRIX-FIXE

Maison ARISTIDE BOUCICAUT & FILS

NOUVEAUTÉS

135 & 137, Rue du Bac

18, 20, 22 & 24, Rue de Sèvres & Rue Velpeau

Madame la Cesse Mallevy Doit

P les marchandises suivantes :

Paris, le 11 Janvier 1877 — 16 2348.

IMPÔTS	1° Loi du 1er Juillet, 1863 — 23 Août, 1871	25		
	2° 10 % d'augmentation sur transports. Loi du 23 Août, 1871	10		
	3° Timbre sur facture. Loi du 23 Août 1871	10		
Nouvel IMPÔT : Loi du 8 Avril 1872		10		55

1	22	Soie	3 90	8 80
2	53	Lézarde	3	18 90
3	4	Embrasses	29	1 60
4	40	Cablé		40
5	6	Embrasses	29	1 40
6	36	Lézarde	3	12 60
7				
8				17 50
9				
10				
11				
12				
13				

99/2

AVIS IMPORTANT CONCERNANT LES RETOURS DE MARCHANDISES

NOUS PRIONS INSTAMMENT LES DAMES DE TOUJOURS NOUS AVISER DES RETOURS DE MARCHANDISES QU'ELLES POURRAIENT AVOIR À NOUS FAIRE — NOUS LEUR RECOMMANDONS DE BIEN VOULOIR INDIQUER TRÈS-EXACTEMENT LEUR NOM ET LEUR ADRESSE SUR L'ENVELOPPE DES PAQUETS RETOURNÉS SOIT PAR POSTE SOIT PAR CHEMIN DE FER